

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE « DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER »

**CONTACTS :**

Romain FINIELS – Responsable pédagogique

Mail : [romain.finiels@ac-environnement.com](mailto:romain.finiels@ac-environnement.com)

Tél. 04 66 21 21 46

Valérie KELLER – Responsable formation

Mail : [valerie.keller@ac-environnement.com](mailto:valerie.keller@ac-environnement.com)

Tél. 04 66 21 21 46

**COORDONNEES :**

ASE FORMATION (GROUPE AC ENVIRONNEMENT)

5 AVENUE DE LA DAME

30132 CAISSARGUES

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC N° 1 Constatation des risques d'exposition au plomb</b>			
<p>A1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des arrêtés et normes en vigueur relatifs au plomb</li> <li>- Détermination des unités diagnostics à analyser</li> <li>- Réalisation d'un constat de risque d'exposition au plomb dans les peintures de bâtiments</li> <li>- Mise en œuvre d'une méthode de mesurage avec appareils à fluorescence X conformément à la réglementation en vigueur et en respectant les principes de sécurité liés à l'utilisation desdits appareils</li> <li>- Le cas échéant, maîtrise les principes et méthodes de prélèvement et d'analyse chimique.</li> <li>- Détermination visuelle d'un état de dégradation des revêtements contenant du plomb et caractérisation de celle-ci</li> <li>- Identification et caractérisation des critères de dégradation du bâti</li> </ul>	<p>C1.1</p> <p>Maitriser et mettre en œuvre les méthodes de constat, mesurage, des revêtements contenant du plomb, d'évaluation de leur état de dégradation et identifier les situations de dégradation du bâti in situ</p>	<p>Jeu de rôle : simulation de mise en œuvre des méthodes de réalisation d'un constat de risques d'exposition au plomb devant jury (oral) – 10 minutes</p> <p>Le candidat doit mettre en œuvre la méthodologie conforme à la réglementation en vigueur pour réaliser un constat des risques d'exposition au plomb dans les peintures. Le candidat est interrogé sur les situations de risque infantile et sur les diverses situations de dégradations du bâti</p>	<p>Le candidat décrit la méthode de réalisation d'un constat des risques d'exposition au plomb en respectant la réglementation : détermination des unités de diagnostics, nombre de mesures à réaliser, détermination de l'état de dégradation, etc.</p> <p>Le candidat liste de manière exhaustive les situations de risque infantile</p> <p>Le candidat liste de manière exhaustive les diverses situations de dégradations du bâti</p>
<p>A1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de la prestation de diagnostic et de constat de risque d'exposition au plomb avec les clients</li> <li>- Connaissance et maîtrise des arrêtés méthodologiques de rédaction d'un constat de risque d'exposition au plomb au regard de la réglementation en vigueur</li> <li>- Maîtrise de la méthodologie de réalisation des croquis de repérage spécifiques au constat de risque d'exposition au plomb</li> </ul>	<p>C1.2</p> <p>Conduire et organiser une mission de constat de risque d'exposition au plomb, de l'information client à la rédaction du rapport final</p>	<p>Mise en situation professionnelle pratique réelle ou simulée (Réalité virtuelle 360 °) avec rendu de rapport (écrit) – 6h00 dont 10 minutes d'échanges avec le jury</p> <p>Le candidat dispose d'un dossier complet d'un bâtiment à constater (plan de situation, données techniques, photos des matériaux et composants de la construction), à partir duquel il devra organiser la mission (devis et contrat de mission) et rédiger un constat des risques d'exposition au plomb dans les peintures</p>	<p>Le candidat rédige un devis et un contrat de mission conformes à la réglementation en vigueur</p> <p>Le candidat rédige un constat des risques d'exposition au plomb dans les peintures conforme à la réglementation en vigueur</p>

<ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisation d'un rapport d'expertise de risque d'exposition au plomb dans les peintures de bâtiments avec croquis et conclusions en langue française</li><li>- Transmission du rapport d'expertise à l'autorité compétente en cas de dégradation du bâti ou de situation de risque infantile avérées</li></ul>			
--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC N° 2 Mise en œuvre du repérage et élaboration du constat de présence d'amiante</b>			
<p>A2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance de la réglementation Amiante et des matériaux et produits des listes A et B du code de la santé publique dans sa version en vigueur, de leur propriété physico-chimique et des risques sanitaires liés</li> <li>- Identification visuelle des matériaux et produits des listes A et B du code de la santé publique dans sa version en vigueur et critères de décision pour conclure à la présence ou à l'absence d'amiante</li> <li>- Maîtrise de la méthode d'évaluation de zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)</li> <li>- Fixation du nombre de sondages par zone présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)</li> <li>- Mise en œuvre d'une action de prélèvement de matériaux : technique de prélèvement, quantité de matériaux à prélever, respect du conditionnement de l'échantillon, traçabilité du prélèvement et maîtrise du risque de contamination</li> <li>- Mise en œuvre d'une évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits</li> <li>- Respect des mesures de protection individuelle et collective afin d'assurer la sécurité des travailleurs et des personnes (équipement de protection individuel et collectif)</li> </ul>	<p>C2.1</p> <p>Mettre en œuvre des modalités de repérage et d'évaluation des matériaux de la liste A et de la liste B définies par le code de la santé publique dans le respect des protocoles d'intervention in situ</p>	<p>Jeu de rôle : simulation de mise en œuvre des méthodes de réalisation d'un constat de présence d'amiante devant jury (oral) – 10 minutes</p> <p>Le candidat doit mettre en œuvre la méthodologie conforme à la réglementation en vigueur pour réaliser un constat de présence d'amiante</p>	<p>Le candidat décrit la méthode de réalisation d'un constat de présence d'amiante en respectant la réglementation : détermination des matériaux et produits des listes A et B du code de la santé publique, etc.</p> <p>Le candidat maîtrise la méthode d'évaluation de zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO) et fixe le nombre de sondages par zone présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)</p> <p>Le candidat respecte les mesures de protection individuelle et collective afin d'assurer la sécurité des travailleurs et des personnes (équipement de protection individuel et collectif)</p>

<p>A2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de la prestation de diagnostic et de repérage des produits et matériaux contenant de l'amiante</li> <li>- Définition du rôle, des obligations et des responsabilités des différents intervenants (opérateur de repérage, maître d'ouvrage et maître d'œuvre)</li> <li>- Connaissance et maîtrise des arrêtés méthodologiques de rédaction du rapport Diagnostic Amiante des Parties Privatives (DAPP), du Diagnostic Technique Amiante (DTA) et du rapport amiante à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti (critères de décision au regard de la présence ou de l'absence d'amiante, etc.)</li> <li>- Rédaction des rapports en langue française avec conclusions et recommandations conformément aux dispositions réglementaires applicables à la réalisation des repérages des matériaux et produits des listes A et B du code de la santé publique</li> <li>- Maîtrise de la méthodologie de réalisation des croquis et plans de repérage</li> <li>- Maîtrise des modalités de transmission des rapports de repérage des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante à l'autorité compétente</li> </ul>	<p>C2.2</p> <p>Conduire et organiser une mission de repérage et d'évaluation des produits et matériaux contenant de l'amiante, de la mise en relation des divers intervenants jusqu'à la transmission des rapports de repérage d'amiante</p>	<p>Mise en situation professionnelle pratique réelle ou simulée (Réalité virtuelle 360°) avec rendu de rapport (écrit) – 6h00 dont 10 minutes d'échanges avec le jury</p> <p>Le candidat dispose d'un dossier complet d'un bâtiment à constater (plan de situation, données techniques, photos des matériaux et composants de la construction), à partir duquel il devra organiser la mission (devis et contrat de mission) et rédiger un constat de repérage amiante</p>	<p>Le candidat rédige un devis et un contrat de mission conformes à la réglementation en vigueur</p> <p>Le candidat indique les différents critères de décision lui permettant de conclure à la présence ou à l'absence d'amiante</p> <p>Le candidat conclut quant à la présence ou l'absence d'amiante conformément à la réglementation en vigueur</p> <p>Le candidat maîtrise la réalisation d'un croquis de repérage des matériaux contenant de l'amiante conformément à la réglementation en vigueur</p> <p>Le candidat maîtrise la réalisation d'un croquis de repérage des matériaux contenant de l'amiante conformément à la réglementation en vigueur</p>
---	--	---	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC N° 3 Elaboration d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites</b>			
<p>A3.1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des arrêtés et normes en vigueur relatifs aux termites dans le bâtiment</li> <li>- Réalisation d'un examen visuel des parties visibles et accessibles : recherche visuelle d'indices d'infestation, examen des produits cellulosiques non rattachés au bâti, des matériaux non cellulosiques rattachés ou non au bâti, recherche et examen des zones propices au passage et / ou développement des termites, un sondage mécanique des bois visibles et accessibles</li> <li>- Identification des espèces de termites et des insectes à larves xylophages</li> <li>- Respect du périmètre d'intervention aux abords immédiat du bâtiment</li> <li>- Utilisation des outils adaptés à la réalisation de l'état</li> </ul>	<p>C3.1</p> <p>Réaliser un état du bâtiment relatif à la présence des termites en appliquant la méthodologie règlementaire et les outils adaptés in situ</p>	<p>Jeu de rôle : simulation de mise en œuvre des méthodes de réalisation d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites devant jury (oral) – 10 minutes</p> <p>Le candidat doit mettre en œuvre la méthodologie conforme à la réglementation en vigueur pour réaliser un état du bâtiment relatif à la présence de termites</p>	<p>Le candidat décrit la méthode de réalisation d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites en respectant la réglementation : méthode de recherche visuelle des termites, examen des produits cellulosiques etc.</p> <p>Le candidat maîtrise son périmètre de repérage</p> <p>Le candidat sait identifier les espèces de termites et les insectes à larves xylophages</p> <p>Le candidat utilise les outils adaptés à la bonne réalisation de l'état</p>
<p>A3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de la prestation de l'état</li> <li>- Connaissance et maîtrise des arrêtés méthodologiques de rédaction d'un rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment au regard de la réglementation en vigueur (liste des locaux visités et des parties inspectées, ouvrages non examinés, constatations diverses, etc.)</li> <li>- Réalisation d'un rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment en langue française</li> <li>- Déclaration auprès de l'autorité compétente de l'infestation en cas de présence de termites avérée</li> </ul>	<p>C3.2</p> <p>Conduire et organiser une mission d'état du bâtiment relatif à la présence de termites, de la mise en relation des divers intervenants jusqu'à la déclaration auprès de l'autorité compétente</p>	<p>Mise en situation professionnelle pratique réelle ou simulée (Réalité virtuelle 360°) avec rendu de rapport (écrit) – 6h00 dont 10 minutes d'échanges avec le jury</p> <p>Le candidat dispose d'un dossier complet d'un bâtiment à constater (plan de situation, données techniques, photos des matériaux et composants de la construction), à partir duquel il devra organiser la mission (devis et contrat de mission) et rédiger un état du bâtiment relatif à la présence de termites</p>	<p>Le candidat rédige un devis et un contrat de mission conformes à la réglementation en vigueur</p> <p>Le candidat dresse une liste exhaustive des locaux visités et des parties inspectées, identifie les locaux et les ouvrages non examinés et indique dans son rapport les constatations diverses conformément à la réglementation en vigueur</p> <p>Le candidat informe le propriétaire de son obligation de déclaration d'infestation de termites auprès de l'autorité compétente</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC N° 4 Elaboration d'un état de l'installation intérieure de gaz</b>			
<p>A4.1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des arrêtés et normes en vigueur relatifs au gaz</li> <li>- Réalisation d'un contrôle de l'état de l'installation intérieure de gaz dans le respect de la méthodologie en vigueur notamment par un contrôle de l'étanchéité de l'installation, du raccordement des appareils, débit réel de la chaudière, etc.</li> <li>- Maîtrise d'un détecteur de CO ambiant pour le contrôle des taux du monoxyde de carbone</li> <li>- Procédure de coupure de l'installation (partielle ou totale) en cas de danger grave immédiat (DGI)</li> </ul>	<p>C4.1</p> <p>Maîtriser et mettre en œuvre les méthodologies de réalisation des états relatifs à l'installation intérieure de gaz et utiliser les outils dédiés in situ</p>	<p>Jeu de rôle : simulation de mise en œuvre d'un état de l'installation intérieure de gaz devant jury (oral) – 10 minutes</p> <p>Le candidat doit mettre en œuvre la méthodologie conforme à la réglementation en vigueur pour réaliser un état de l'installation intérieure de gaz</p>	<p>Le candidat décrit la méthode de réalisation d'un état de l'installation intérieure de gaz conformément à la réglementation en vigueur : contrôle de l'installation fixe et des appareils (étanchéité, raccordement, débit réel de la chaudière, etc.)</p> <p>Le candidat utilise les outils adaptés à la réalisation de la mission (détecteur de CO ambiant)</p> <p>Le candidat maîtrise la procédure de coupure de l'installation (partielle ou totale) en cas de danger grave immédiat (DGI)</p>
<p>A4.2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de la prestation de l'état relatif à l'installation intérieure de gaz</li> <li>- Connaissance et maîtrise des arrêtés méthodologiques de rédaction d'un rapport de l'état relatif à l'installation intérieure de gaz au regard de la réglementation en vigueur, notamment détermination et caractérisation de la gravité de l'anomalie identifiée (A1, A2 ou DGI) en fonction du résultat des contrôles</li> <li>- Réalisation d'un rapport de l'état en langue française</li> <li>- Mise en œuvre du flux d'échange entre l'opérateur de diagnostic, le distributeur</li> </ul>	<p>C4.2</p> <p>Conduire et organiser une mission d'état relatif à l'installation intérieure de gaz, de l'information client à la rédaction du rapport final</p>	<p>Mise en situation professionnelle pratique réelle ou simulée (Réalité virtuelle 360 °) avec rendu de rapport (écrit) – 6h00 dont 10 minutes d'échanges avec le jury</p> <p>Le candidat dispose d'un dossier complet d'un bâtiment à constater (plan de situation, données techniques, photos des matériaux et composants de la construction), à partir duquel il devra organiser la mission (devis et contrat de mission) et rédiger un état de l'installation intérieure de gaz</p>	<p>Le candidat rédige un devis et un contrat de mission conformes à la réglementation en vigueur</p> <p>Le candidat rédige un état de l'installation intérieure de gaz, en classifiant les anomalies identifiées (A1, A2 ou DGI) conformément à la réglementation en vigueur</p> <p>Le candidat maîtrise la procédure d'échange entre le distributeur de gaz et le donneur d'ordre pour le traitement d'un danger grave immédiat (DGI)</p>

---

de gaz et le donneur d'ordre pour le traitement d'un danger grave immédiat (DGI) le cas échéant			
---	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC N° 5 Elaboration d'un état de l'installation intérieure d'électricité</b>			
<p>A5.1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des arrêtés et normes en vigueur relatifs à l'électricité</li> <li>- Réalisation d'un contrôle de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans le respect de la méthodologie en vigueur et de la mise en œuvre des prescriptions de sécurité à respecter pour éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution du diagnostic</li> <li>- Utilisation des outils adaptés à la réalisation d'un état de l'installation intérieure d'électricité (mesure de continuité, mesure d'isolement, contrôle de dispositif à courant différentiel résiduel, etc.) ainsi que des équipements de protection individuels (EPI)</li> </ul>	<p>C5.1</p> <p>Maitriser et mettre en œuvre les méthodologies de réalisation des états relatifs à l'installation intérieure d'électricité et utiliser les outils dédiés in situ</p>	<p>Jeu de rôle : simulation de mise en œuvre des méthodes de réalisation d'un état de l'installation intérieure d'électricité devant jury (oral) – 10 minutes</p> <p>Le candidat doit mettre en œuvre la méthodologie conforme à la réglementation en vigueur pour réaliser un état de l'installation intérieure d'électricité</p>	<p>Le candidat décrit la méthode de réalisation d'un état de l'installation intérieure d'électricité conformément à la réglementation en vigueur : contrôle de la sécurité de ladite installation (socles de prise, sections de conducteurs, présence de disjoncteur différentiel, continuité des prises de terre, etc.)</p> <p>Le candidat utilise les outils adaptés à la réalisation de la mission (mesure de continuité, mesure d'isolement, contrôle de dispositif à courant différentiel résiduel, etc.) ainsi que des équipements de protection individuels (EPI)</p>
<p>A5.2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de la prestation de l'état relatif à l'état de l'installation intérieure d'électricité</li> <li>- Connaissance et maîtrise des arrêtés méthodologiques de rédaction d'un rapport de l'état relatif à l'installation intérieure d'électricité au regard de la réglementation en vigueur</li> <li>- Réalisation d'un rapport de l'état en langue française</li> </ul>	<p>C5.2</p> <p>Conduire et organiser une mission d'état relatif à l'installation intérieure d'électricité, de l'information client à la rédaction du rapport final</p>	<p>Mise en situation professionnelle pratique réelle ou simulée (Réalité virtuelle 360 °) avec rendu de rapport (écrit) – 6h00 dont 10 minutes d'échanges avec le jury</p> <p>Le candidat dispose d'un dossier complet d'un bâtiment à constater (plan de situation, données techniques, photos des matériaux et composants de la construction), à partir duquel il devra organiser la mission (devis et contrat de mission) et rédiger un état de l'installation intérieure d'électricité</p>	<p>Le candidat rédige un devis et un contrat de mission conformes à la réglementation en vigueur</p> <p>Le candidat rédige un état de l'installation intérieure d'électricité, conformément à la réglementation en vigueur</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC N° 6 Elaboration d'un diagnostic de performance énergétique (DPE)</b>			
<p>A6.1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un diagnostic de performance énergétique conformément à la réglementation en vigueur ; notamment le diagnostic de l'enveloppe du bâtiment, et des systèmes inhérents (parois opaques, surfaces vitrées, systèmes de chauffage, systèmes d'eau chaude sanitaire, ventilation, etc.)</li> <li>- Evaluation de la consommation d'un bâtiment par la ou les méthodes réglementaires en vigueur</li> </ul>	<p>C6.1</p> <p>Maitriser et mettre en œuvre les méthodologies de réalisation du diagnostic de performance énergétique (DPE) en utilisant les outils dédiés in situ</p>	<p>Jeu de rôle : simulation de mise en œuvre des méthodes de réalisation d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) devant jury (oral) – 10 minutes</p> <p>Le candidat doit mettre en œuvre la méthodologie conforme à la réglementation en vigueur pour réaliser un diagnostic de performance énergétique (DPE)</p>	<p>Le candidat décrit la méthode de réalisation d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) en respectant la réglementation en vigueur : parois opaques, surfaces vitrées, systèmes de chauffage, systèmes d'eau chaude sanitaire, ventilation, etc.</p> <p>Le candidat évalue la consommation du bâtiment en respectant les méthodes définies par la réglementation en vigueur</p>
<p>A6.2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de la prestation d'un diagnostic de performance énergétique (DPE)</li> <li>- Interprétation des résultats de l'évaluation de la consommation d'un bâtiment</li> <li>- Proposition des recommandations adaptées aux cas traités, en tenant compte du contexte technique, juridique, économique et environnemental</li> <li>- Rédaction d'un rapport de diagnostic de performance énergétique (DPE) en langue française permettant l'interprétation des résultats par un non-spécialiste</li> </ul>	<p>C6.2</p> <p>Organiser et conduire une mission de diagnostic de performance énergétique (DPE) en interprétant les résultats d'évaluation de la consommation et en proposant des recommandations d'amélioration énergétiques adaptées dans le rapport final</p>	<p>Mise en situation professionnelle pratique réelle ou simulée (Réalité virtuelle 360 °) avec rendu de rapport (écrit) – 6h00 dont 10 minutes d'échanges avec le jury</p> <p>Le candidat dispose d'un dossier complet d'un bâtiment à constater (plan de situation, données techniques, photos des matériaux et composants de la construction), à partir duquel il devra organiser la mission (devis et contrat de mission) et rédiger un diagnostic de performance énergétique (DPE)</p>	<p>Le candidat rédige un devis et un contrat de mission conformes à la réglementation en vigueur</p> <p>Le candidat rédige un diagnostic de performance énergétique (DPE) conforme à la réglementation en vigueur</p> <p>Le candidat interprète les résultats du diagnostic de performance énergétique (DPE) et propose des recommandations d'améliorations de la consommation énergétique du bâtiment conformément au contexte technique, juridique, économique et environnemental</p>